

Communiqué de la sixième session du Comité bilatéral stratégique algéro-malien sur le Nord du Mali

Le Comité bilatéral stratégique algéro-malien sur le Nord du Mali a tenu sa sixième session le 21 août 2014 à Alger sous la co-présidence de S.E.M. Ramatane Lamamra, Ministre des Affaires Etrangères de la République Algérienne Démocratique et Populaire, et de S.E.M. Abdoulaye Diop, Ministre des Affaires Étrangères, de l'Intégration Africaine et de la Coopération Internationale de la République du Mali, en présence de S.E.M. Hamadou Konaté, Ministre de la Solidarité, de l'Action Humanitaire et de la Reconstruction du Nord.

Cette réunion est intervenue conformément à la décision par laquelle les deux Chefs d'Etat, S.E.M. Abdelazaiz Bouteflika, Président de la République Algérienne Démocratique et Populaire, et S.E.M. Ibrahim Boubacar Keita, Président de la République du Mali, ont établi ce mécanisme en tant qu'outil stratégique de suivi et de mise en œuvre des mesures visant la recherche d'une solution pacifique et durable aux problèmes du Nord du Mali.

Cette réunion a été l'occasion pour les deux parties de passer en revue la situation dans les régions du Nord du Mali depuis leur dernière rencontre et de poursuivre leurs consultations en prévision des prochaines étapes du dialogue inter-malien en cours dans le cadre du Processus d'Alger.

Les deux parties ont réitéré leurs condoléances attristées aux familles et aux proches des victimes du crash de l'avion de la compagnie espagnole "Swift Air" affrété par Air Algérie assurant la liaison Ouagadougou-Alger.

Abordant la situation humanitaire, les deux parties ont salué les efforts entrepris par l'Algérie dans ce domaine au profit des populations du Nord. Elles sont convenues d'œuvrer en commun pour mobiliser la communauté internationale en vue d'améliorer davantage la situation humanitaire de ces populations.

S'agissant du processus de règlement de la crise qui sévit dans le Nord du Mali, les deux parties ont exprimé leur satisfaction pour les conditions dans lesquelles s'est déroulée la première étape des négociations inter-maliennes qui a eu lieu du 16 au 24 juillet 2014 à Alger ainsi que pour les résultats encourageants de cette phase initiale, en particulier l'adoption de la « Feuille de route des négociations dans le cadre du Processus d'Alger » et de la « Déclaration de cessation des hostilités ». Elles ont noté avec satisfaction les réactions positives enregistrées tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Mali sur les résultats obtenus à l'issue de cette phase.



La partie algérienne a exposé les mesures qu'elle a engagées en préparation de la prochaine étape du processus de négociations qui débutera le 1^{er} septembre 2014. Elle a exhorté les parties maliennes à saisir l'opportunité qu'offre les avancées significatives enregistrées pour consolider le climat de dialogue actuel de façon à promouvoir une solution négociée et consensuelle sur les différents aspects de substance liés à la crise.

La partie malienne, rappelant les directives du Président de la République S.E.M. Ibrahim Boubacar KEITA, a réitéré son attachement au processus de négociations initié à Alger et renouvelé son engagement pour œuvrer, de bonne foi, en vue d'aboutir à un accord de paix global et définitif, dans les délais convenus dans la Feuille de route de négociations adoptée le 24 juillet 2014 à Alger.

La partie malienne a renouvelé sa confiance en l'Algérie en sa qualité de chef de file de la médiation et à l'équipe de médiation (ONU, UA, CEDEAO, UE, OCI, Burkina Faso, Mauritanie, Niger et Tchad) et exprimé sa haute appréciation des efforts qu'ils déploient pour la paix et la stabilité au Mali.

Evoquant les défis à la paix et à la sécurité régionale, les deux parties ont condamné les actes criminels répétés perpétrés contre le personnel des Nations Unies.

Elles ont réitéré leur volonté de continuer à œuvrer en commun afin de relever ces défis pour le bien des deux pays et de l'ensemble des pays de la sous-région.

Elles sont convenues de continuer à travailler ensemble dans ce sens, conformément au partenariat stratégique institué dans le cadre du Comité.

La septième réunion du Comité se tiendra à une date à convenir d'un commun accord.

Alger, le 21 août 2014

*Pour la République Algérienne
Démocratique et Populaire*



**S.E.M. Ramtane LAMAMRA,
Ministre des Affaires Etrangères**

Pour la République du Mali



**S.E.M. Abdoulaye Diop, Ministre des Affaires
Étrangères, de l'Intégration Africaine
et de la Coopération Internationale**